

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT  
ARDÈCHE**

**DELIBERATION N° 2022/22**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

\*\*\*\*\*

**Séance du 10 mars 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le dix mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil, sans public compte tenu de l'épidémie de coronavirus et des mesures sanitaires à mettre en œuvre pour lutter contre le COVID-19, sous la présidence de Pierre LAULAGNET.

Date de convocation : le 3 mars 2022

Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 - En exercice : 15 - Présents : 12  
Votants : 14

Résultat du vote : Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : Pierre LAULAGNET, Philippe BOUNIARD, Claire BOMBRUN, Agnès GUIGON, Jean-Charles GONIEAUX, Yves LAMOINE, Carole THOMAS, Philippe EUVRARD, Tiphaine FARGIER, Bernard PUEYO, Michel PREVOST, Catherine LEYNON.

Excusé(e)s : Simone GUICHARD (procuration à Agnès GUIGON), Jérôme MERCOYROL (procuration à Yves LAMOINE).

Absente : Sophie ALLEOUD

Tiphaine FARGIER a été élue secrétaire.

**Objet : Attribution de subventions aux associations.**

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer une subvention aux associations dont les noms suivent :

➤ La Cascade pour le Festival d'Alba 2022 : 7 000 €

Envoyé en préfecture le 14/03/2022

Reçu en préfecture le 14/03/2022

Affiché le

**SLOW**

ID : 007-210700050-20220310-202222-DE

- Masques en Scène pour les Estivales du théâtre masqué 2022 : 1 500 €
- Coopérative scolaire de l'école élémentaire pour la classe de découverte des élèves CM1 / CM2 du 7 au 11 février 2022 aux Albiez (Savoie) : 1 060,20 €

**CHARGE** son Maire de verser les subventions ci-dessus aux associations désignées.

**PRÉCISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2022 - Chapitre 65 Article 6574.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 10 mars 2022

POUR COPIE CONFORME  
Alba la Romaine, le 11 mars 2022  
Le Maire  
Pierre LAULAGNET

